

Elections législatives anticipées de neuf mois à Malte

Helen Levy

Analyse

Le 27 avril, la présidente de Malte, Myriam Spiteri Debono (Parti travailliste, PL), a dissout la Chambre des représentants (*Kamra tad-Deputati*), chambre unique du Parlement suite à l'appel lancé par le Premier ministre sortant, Robert Abela (PL), en faveur d'élections anticipées le 30 mai. Cette décision intervient neuf mois avant la date prévue, en raison, selon Robert Abela, de la situation géopolitique internationale, alors qu'il brigue un quatrième mandat consécutif afin de maintenir la « stabilité ». Il estime qu'en ces temps troublés, Malte a besoin d'un leadership fort pour la guider dans le contexte de la guerre en Ukraine et, surtout, du conflit au Moyen-Orient.

Alex Borg, chef de file du Parti nationaliste (PN), conduira la campagne électorale pour tenter de revenir au pouvoir après 13 ans passés dans l'opposition.

Les [derniers](#) sondages publiés le 6 mai laissent présager une victoire du Parti travailliste, qui pourrait recueillir 52 % des voix contre 43 % pour le Parti nationaliste.

Les candidats ont jusqu'au 11 mai pour déposer leur candidature. La liste des candidats est disponible sur le site de la [Commission électorale](#).

LANCEMENT IMMÉDIAT DE LA CAMPAGNE

Le Parti travailliste a lancé sa campagne le lendemain de l'annonce des élections. Il promet d'allonger le congé maternité, de réduire les impôts et de donner un soutien financier pour les jeunes, les primo-accédants à la propriété et les seniors. Il a également annoncé qu'il rendrait la liaison par ferry entre Malte et Gozo gratuite pour les piétons ; il a également promis un interconnecteur de 45 millions € (un câble électrique sous-marin, qui améliorerait la fiabilité et la sécurité de l'approvisionnement énergétique dans cette partie de l'archipel), ainsi que la modernisation des écoles et la réparation des infrastructures à Gozo.

Le Parti nationaliste n'a pas tardé à annoncer ses propositions, qui sont assez similaires à celles du Parti travailliste, tout en affirmant qu'il avait été le premier à avoir eu ces mêmes idées et à les avoir présentées lors de la dernière campagne électorale en 2022. Alex Borg a toutefois mis l'accent sur la réforme et la

restructuration. Il souhaite attirer à nouveau les jeunes à Malte en instaurant ce qu'il appelle « l'économie de l'innovation », affirmant que le pays a déjà beaucoup progressé en termes de croissance et de prospérité, mais que le moment est désormais venu d'étudier comment cette dynamique peut se poursuivre de manière durable, pour le bien de tous. Il a proposé d'allonger le congé maternité, qui passerait ainsi de 18 semaines actuellement à six mois avec maintien intégral du salaire.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Il semblerait que le pouvoir d'achat et l'inflation soient au centre de la campagne ; mais des questions essentielles comme l'économie et la situation internationale en sont totalement absentes, tout comme la corruption qui passe au second plan. Cela contraste fortement avec les précédentes élections et surtout avec la situation qui a suivi l'assassinat, en 2017, de la journaliste et lanceuse d'alerte Daphne Caruana Galizia, âgée de 53 ans.

Le manque d'attention accordé à [l'État de droit](#) lors de ce scrutin pourrait surprendre, puisque Malte a fait l'objet d'un [débat au Parlement européen](#) le 21 octobre 2025 (date anniversaire de la mort de Daphne Caruana Galizia), les deux camps de la scène politique maltaise s'accusant mutuellement de tenter de nuire à la réputation de Malte. Le débat a conclu que, bien que des progrès aient été réalisés depuis cet assassinat en matière de protection des journalistes et de liberté des médias, il restait encore beaucoup de travail à accomplir pour garantir la sécurité des acteurs et éradiquer la

corruption. En effet, bien que cinq personnes aient été condamnées pour la mort de Daphne Caruana Galizia, les autorités n'ont toujours pas traduit en justice le commanditaire du complot. En février 2019, Yorgen Fenech, un homme d'affaires, a été arrêté et accusé d'avoir été complice dans le meurtre de Daphne Caruana Galizia, mais après plus de 30 mois – délai maximum de détention provisoire à Malte - il a été libéré sous caution en février 2025 et attend effectivement son procès. Il faisait partie des personnes sur lesquelles la journaliste assassinée enquêtait en raison de leur implication dans le scandale des « Panama Papers ». Notons que le Parlement européen a décidé en octobre 2020 d'attribuer un prix pour le journalisme du nom de la journaliste maltaise.

LES PARTIS EN LICE

Depuis l'indépendance de Malte vis-à-vis de la Grande-Bretagne le 21 septembre 1964, seuls deux partis politiques ont remporté des sièges au Parlement : le Parti travailliste (PL), situé à gauche, et le Parti nationaliste (PN), démocrate-chrétien, situé à droite.

Quelques petits partis comme l'Alternative démocratique (AD) et le Parti démocratique (PD), coalition écologiste (ADPD), Momentum, parti centriste, Imperium Europa (extrême droite) ou le parti populaire (conservateur) Aħwa Maltin, vont présenter des candidats lors de ce scrutin mais leurs chances sont limitées de renverser le bipartisme en place. Il y aura aussi des candidats indépendants.

Dans l'archipel, les divisions partisans sont fortes et la loyauté des électeurs envers leur parti est élevée (entre 70% et 80%). Enfin, les Maltais sont de loin les plus nombreux parmi les Européens à se rendre aux urnes à chaque élection, sans que le vote soit obligatoire.

LE SYSTÈME POLITIQUE MALTAIS

Le Parlement maltais est monocaméral. La Chambre des représentants comprend 65 élus dans treize circonscriptions (cinq députés par circonscription) pour un mandat de cinq ans, mais des députés

supplémentaires peuvent être attribués pour faire correspondre la part des voix de l'électorat au nombre de sièges par parti, qui doit toujours être un nombre impair ; ainsi l'Assemblée sortante compte 79 [députés](#).

Le mode de scrutin – scrutin proportionnel avec [vote unique transférable](#) – est spécifique puisque l'île le partage depuis 1921 avec seulement deux autres pays au monde : l'Irlande et l'Australie.

Plusieurs réformes ont été envisagées pour simplifier ce mode de scrutin, mais sans succès. En 1987 et 1996, plusieurs amendements ont néanmoins été adoptés, notamment pour garantir que le parti ayant obtenu le plus grand nombre de premiers choix obtienne la majorité. Le 12 décembre 1981, le Parti nationaliste est arrivé en tête des élections législatives mais a obtenu moins de sièges que le Parti travailliste, ce qui a conduit à une crise politique.

Selon cette méthode, les électeurs choisissent, dans une liste de candidats, celui ou ceux pour lesquels ils souhaitent voter, par ordre de préférence. Le chiffre 1 est inscrit devant le candidat préféré, puis, si on le souhaite, les chiffres 2, 3, 4, etc. devant les noms des autres candidats de la liste. Le calcul du quotient électoral, c'est-à-dire le nombre minimum de voix qu'un candidat doit obtenir pour être élu, est la première opération du processus de dépouillement. Ce quotient correspond au nombre total de suffrages exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir (3, 4 ou 5 selon la circonscription) plus un. Tout candidat qui obtient ce nombre de voix est élu. Les voix excédant ce nombre sont ensuite réparties entre les candidats de deuxième choix.

Les candidats peuvent se présenter dans deux circonscriptions au maximum. S'ils sont élus dans les deux, ils choisissent celle qu'ils représenteront à l'issue de l'élection. Les sièges vacants sont pourvus par le biais d'une élection dite ad hoc avant la première session de la Chambre des représentants (qui doit avoir lieu dans les deux mois suivant l'annonce des résultats). Tout candidat non élu lors du scrutin peut se présenter à l'élection ad hoc dans sa circonscription. Toutefois, dans la pratique, seuls les candidats du parti

ayant laissé le siège vacant participent à l'élection (de sorte que le résultat global reste inchangé).

Toute personne souhaitant se présenter aux élections législatives doit obtenir le soutien d'au moins quatre personnes dans sa circonscription. Leur caution de 90 € leur est remboursée s'ils obtiennent plus d'un dixième du quotient électoral.

Les Maltais vivant à l'étranger doivent rentrer chez eux pour voter. La compagnie aérienne Air Malta affrète des vols afin qu'ils puissent remplir leur devoir civique.

À Malte, les dons aux partis politiques et aux campagnes électorales sont anonymes (en Europe, seuls le Danemark et Andorre garantissent encore cet anonymat). Aucune loi n'oblige les partis politiques à rendre leurs comptes publics.

Enfin, le Parlement maltais élit le président de la République de Malte pour un mandat de cinq ans ; ce dernier dispose de peu de pouvoirs et la fonction est essentiellement honorifique. L'actuelle cheffe de l'État, Myriam Spiteri Debono (PL), a été élue le 4 avril 2024. Elle est la première femme originaire de Gozo à occuper le siège présidentiel.

2 partis politiques sont représentés dans l'actuelle Chambre des représentants :

- le Parti travailliste (PL), parti social-démocrate créé en 1920 et dirigé par le Premier ministre sortant Robert Abela, compte 43 députés ;
 - le Parti nationaliste (PN), parti chrétien-démocrate fondé en 1880 et emmené par Alex Borg, possède 35 sièges.
- 1 député est indépendant.

Résultats des élections législatives du 26 mars 2022 à Malte

Taux de participation : 85,6%

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	% de voix gagnées	Nombre de sièges
Parti travailliste (PL)	162 707	55,11	43
Parti nationaliste (PN)	123 233	41,74	35
Parti Démocratique/Alternative démocratique (PD/AD)	4 747	1,62	0
Parti populaire	1 533	0,52	0
ABBA	1 364	0,46	0
Indépendants			1

Source : <https://electoral.gov.mt/ElectionResults/General>

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site:

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la seule responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Fondation Robert Schuman, 2026

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.